

Essonne Nature Environnement











14 rue de la Terrasse, 91360 Epinay-sur-Orge Site: www.ene91.fr - Courriel: adnessonne@orange.fr RAPPORT D'ACTIVITE 2014
Janvier 2015

Sommaire



1 - Editorial

En assumant depuis avril 2014 la présidence d'ENE, loin de moi m'était venue l'idée d'une activité qui prendrait une si grande partie de mon temps. Les actions d'une fédération départementale, représentant la quasi totalité des associations de défense de l'environnement locales essonniennes, sont multiples et demandent beaucoup de disponibilité. Par ailleurs, l'immense richesse des acteurs de cette grande famille m'est apparue au fur et à mesure des sujets à traiter. Il me revenait alors de valoriser le travail de chacun et de poursuivre le travail d'unification de notre milieu associatif tout au long de cette année riche d'événements.

Les pages qui suivent attestent de notre présence sur les grands dossiers qui font souvent l'actualité des médias de l'Essonne. Je me bornerai ici à retracer brièvement les plus significatifs d'entre eux.

A commencer par l'autoroute ferroviaire Atlantique, pourtant véritable projet d'avenir, dont le tracé proposé n'est malheureusement pas adapté au réseau ferroviaire francilien saturé et pourvoyeur de nuisances supplémentaires.

A Mauchamps, petite commune du Sud Essonne, nous avons engagé un recours gracieux contestant la modification du plan local d'urbanisme (PLU) qui prévoit une nouvelle zone d'aménagement concertée (ZAC) en bordure de la RD 20. Ce projet est symptomatique d'une absence de réflexion à la veille pourtant du projet de création des futures intercommunalités en lle-de-France.

Je citerai volontiers le recours gracieux suivi d'un recours contentieux visant des travaux sur la Prédecelle, petite rivière du coté de Limours, devenue un danger en période de crue liée à la trop forte urbanisation de ce secteur ces dernières années.

Orly fait partie des sujets sensibles, avec la création d'un bâtiment de plus de 70 000 m2 formant extension des aérogares Sud et Ouest. Ce projet nous a conduit à engager une procédure contre le permis de construire en redoutant un essor du trafic aérien incompatible en zone urbaine dense.

Le Grand stade de rugby, l'extension du centre commercial de la Croix Blanche, le plateau de Saclay ne sont pas oubliés dans cette trop courte énumération et figurent aussi au cœur de nos préoccupations.

Sans oublier le fonctionnement de notre fédération : améliorer notre communication, organiser des réunions publiques, des actions de formation, aider ceux qui défendent leur environnement menacé, rencontrer les acteurs locaux, associations, élus locaux, dialoguer avec les pouvoirs institutionnels, telles sont là encore les missions qu'ENE doit assurer.

Ce bilan ne prétend pas à l'exhaustivité, mais il est le reflet d'une partie du travail effectué par toute l'équipe que je me permets de saluer ici même en la remerciant chaleureusement.

> Le président Jean-Pierre MOULIN

2 - Bilan d'activités

Bureau et conseil d'administration

Le bilan de l'année 2014 est riche de nouveautés, le bureau s'est réuni 8 fois. Le conseil d'administration (CA) 9 fois. Depuis la rentrée, nous avons pris l'initiative de délocaliser certains de nos CA. Ainsi, en septembre, nous avons été accueillis à Vauhallan, en décembre à Breuillet. Pour 2015, il est prévu de nous déplacer à Saint-Chéron en janvier, à Corbeil-Essonnes en mars. Une autre façon d'organiser la vie de la fédération

Pacte environnemental

Le début d'année 2014 a été principalement consacré à la préparation d'un pacte environnemental destiné aux candidats des élections municipales. Ce fut l'occasion, quand cela a été rendu possible, de rencontrer ceux qui avaient choisi de se présenter au suffrage universel. Plusieurs retours attestent de l'intérêt suscité auprès de certains élus, en regrettant toutefois que tous n'aient pas répondu à l'appel.

Communication

La période des congés d'été nous a permis de faire le ménage dans les archives de la fédération et de créer la plaquette informative « Qui sommes-nous ? Que faisons-nous ? Que proposons-nous ? ». Ce document était devenu nécessaire pour mieux communiquer. Le site Internet revisité s'est enrichi et, en rejoignant les réseaux sociaux, ENE devrait pouvoir accroître sa notoriété.

Commissions

Il s'agit d'une des activités les plus importantes de notre fédération. ENE est associée à de très nombreuses commissions préfectorales : CDAC, CODERST, CDEAC, commissions des sites... (cf. pages 6 et 7)

Institutionnels

Nous avons rencontré le secrétaire général de la préfecture de l'Essonne le 2 octobre, le sous-préfet de Palaiseau le 9 décembre pour évoquer avec eux - et leurs services - plusieurs dossiers sensibles dont ceux rappelés dans l'édito. Ces échanges, fructueux, ont permis d'établir une relation nécessaire avec les services préfectoraux. Ils se poursuivront en tant que de besoin sur les projets départementaux importants.

Réunions publiques

Côté réunions publiques, l'année fut riche avec 10 rencontres, associant à chaque fois élus, représentants associatifs et habitants. Autant d'occasions pour échanger, partager nos points de vue, avec l'objectif de faire travailler ensemble tous ceux qui s'intéressent aux projets locaux voire départementaux. (cf. page 5)

Formations

C'est l'un des enjeux les plus importants pour ENE. En effet, nous avons parmi nous des experts sur la plupart des thématiques liées à l'environnement. Il convient de réfléchir aux moyens de les associer et de valoriser leur travail. (cf. page 8)

Rencontres associatives

La mise en place de la permanence du jeudi après-midi depuis septembre au siège de la fédération permet d'améliorer les liens avec l'ensemble des associations partenaires. Aller à la rencontre sur le terrain est aussi un moyen de partager les préoccupations environnementales. Nous multiplierons ces modes d'intervention en 2015.

3 - Réunions publiques







Réunion

Boussy-st-Antoine



En 2014, 10 réunions publiques ont été organisées, dont 4 en Yvelines (Rochefort, Bonnelles, Saint-Arnoult et Cernay-la-Ville) et 6 en Essonne (Boussy-Saint-Antoine, Breuillet à 2 reprises, Chamarande, Cheptainville et Limours). Autant d'occasions d'échanger avec les élus et les populations locales.









4 - Commissions

Notre fédération est membre de plus de 50 commissions ou organismes essonniens.

Elle y représente les intérêts des défenseurs de la nature et de l'environnement. Cela correspond chaque année à des centaines d'heures de travail bénévole pour les délégués d'ENE.

Nous avons choisi de mettre l'accent ici sur trois des commissions auxquelles ENE participe.

Agriculture: CDCEA - par Denis MAZODIER -

Essonne Nature Environnement siège à la commission départementale de consommation des espaces agricoles, depuis la création de l'organisme en 2011, devenu commission départementale de la préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers depuis la fin 2014.

Cette commission placée sous la présidence du préfet ou de son représentant est obligatoirement consultée sur tout document d'urbanisme ayant une incidence sur la consommation de terres agricoles et - dorénavant - sur toute consommation d'espaces naturels ou forestiers.

La CDCEA (aujourd'hui CDPENAF) s'est réunie **5** fois en 2014. Elle a donné son avis sur des projets de PLU communaux (ex. Soisy-sur-Ecole, Chamarande...).

La commission a également publié deux plaquettes : La constructibilité en zone agricole et Construire en zone agricole en préservant l'agriculture. Les avis de la commission et les documents qu'elle publie sont accessibles sur le site Internet de la préfecture de l'Essonne (www.essonne.gouv.fr) sous la rubrique « Politiques publiques », sous-rubrique « Agriculture, forêt et développement rural ».

La fédération est représentée dans cette commission par Denis MAZODIER qui siège également à la commission départementale d'orientation de l'agriculture (CDOA) et au comité technique de la SAFER Ile-de-France.

*

Installations classées : CODERST - par Jean-François POITVIN -

Le conseil départemental de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques (coderst) s'est réuni **11** fois en 2014. Une centaine d'avis ont été rendus.

Les avis concernent les installations classées pour l'environnement (ICPE) pour environ 65 %, la loi sur l'eau pour 20 %, la veille sanitaire pour 10 % et des sujets divers pour 5 %.

L'année 2014 a vu la mise en application des nouvelles garanties financières pour les ICPE ce qui explique le nombre important d'avis (un quart des prescriptions complémentaires).

La commission a donné son avis sur environ **10** % de nouvelles installations classées. Les deux tiers des avis pour les ICPE portent sur des prescriptions complémentaires liées à des modifications ou à des rappels au respect des conditions d'exploitation prescrites.

La commission a émis des avis loi sur l'eau (IOTA) concernant des aménagements de ZAC, des forages ou quelques aménagements le long des rivières.

*

4 - Commissions - suite...

Commission départementale d'aménagement commercial : CDAC - par Claude TRESCARTE -

La CDAC dans sa forme actuelle a été créée par la loi de modernisation de l'économie (LME) du 5 août 2008. Le décret n° 2008-1212 du 24 novembre 2008 précise les règles de composition de la commission. La circulaire du 18 février 2009 du ministère de l'Économie, de l'Industrie et de l'Emploi présente les nouvelles modalités de constitution, de composition et de fonctionnement de la CDAC.

ENE est représentée à la CDAC de l'Essonne en qualité de « personne qualifiée en matière de développement durable ».

En 2014, la commission a eu à se prononcer sur **15** dossiers dont certains très importants, comme le projet Val Vert en extension de la zone commerciale de la Croix Blanche à Sainte-Geneviève-des-Bois. Projet emblématique de la croissance non raisonnée dans notre département d'équipements commerciaux de cette nature.

Sur les **15** dossiers traités, **10** ont été autorisés, **5** refusés dont **4** font l'objet de recours en commission nationale d'aménagement commercial (CNAC).

La loi n° 2014-626 du 18 juin 2014 relative à l'artisanat, au commerce et aux très petites entreprises est appelée à modifier la composition et le fonctionnement de la CDAC. Les décrets permettant l'application de cette loi sont toujours en attente de publication.

Autres commissions départementales - suivies par Claude TRESCARTE -

CAUE : conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement : 2 conseils d'administration, 1 assemblée générale.

CDFCS : commission départementale de la chasse et de la faune sauvage : **5** réunions.

COPIL : comité de pilotage de la charte forestière de la forêt de Sénart : **2** réunions.

CSS CIM Antargaz : comité de suivi de site : 1 réunion.

*

Autres commissions départementales - suivies par Danièle ZANEBONI -

Comités de pilotage Natura 2000

- Haute vallée de la Juine : 2 réunions.
- Haute Vallée de l'Essonne : 2 réunions.

Comité technique relatif au site Natura 2000 (conseil général) : 1 réunion.

CDNPS : commission départementale de la nature, des paysages et des sites, formation « Publicité » (préfecture) : 1 réunion.

*

5 - Formations - par Jean-François POITVIN -

ENE met en place des actions de formation qui s'adressent à tous publics, élus, associatifs, étudiants, habitants.

En 2014, plusieurs rencontres de cette nature se sont tenues, notamment les deux suivantes sur **les installations classées**.

- Le 8 mars 2014, à Saint-Chéron, dans le cadre des 40 ans d'ENE et d'une réunion de la FAVO, une formation animée par Jean-François POITVIN a eu lieu sur les pollutions et le fonctionnement des installations classées pour la protection de l'environnement, sur la manière de rechercher via Internet des informations sur les industriels, l'administration et les risques.





- Le 8 novembre 2014, Laurent OLIVÉ, directeur de l'unité territoriale 91 de la DRIEE, a fait un exposé suivi d'un débat sur les installations classées en Essonne et les évolutions réglementaires dans le cadre européen.



Voir sur le site Internet de la fédération les documents relatifs à ces deux interventions (www.ene91.fr).

6 - Les 40 ans de la fédération ENE, 45 ans de VJNE, 40 ans de la FAVO

Il y a 40 ans, et même un peu plus, le milieu associatif a pris la mesure des enjeux qui menaçaient notre environnement. C'est à cette époque que se sont constitués plusieurs collectifs dont la fédération UDADNE devenue ENE, VJNE, et la FAVO, sans oublier IDFE au niveau régional.

Les 45 ans de la Vallée de la Juine Nature Environnement (VJNE) - Organisateur : Jean CAILLIEUX -

Déjà, en 1973, l'objectif de l'association était la préservation du patrimoine naturel avec l'inscription de la vallée de la Juine à l'Inventaire des sites pittoresques. La suite logique de cette action s'est traduite par la démarche, en 1992, du classement de la vallée obtenu en 2003, thème de l'exposition organisée le 22 novembre à Chamarande dans le cadre du quarantième anniversaire de sa fédération Essonne Nature Environnement. Depuis, VJNE exerce un rôle de surveillance du site classé par la consultation des grands projets d'urbanisme et d'équipement auprès des organismes publics. En participant aux travaux des SCOT et PLU dans les communes de la Vallée, elle exprime ses vœux et ses critiques lors des enquêtes publiques.



Les 40 ans d'ENE

Ce même 22 novembre, nous fêtions la clôture du cycle anniversaire de notre fédération en rappelant que la 1ère manifestation s'était déroulée en octobre 2013. A cette occasion, une table ronde a permis de réunir Bruno GENTY, ancien permanent de la fédération, Jean-Pierre MOULIN, actuel président, Liliane ELSEN, présidente d'honneur, Lucien CAUVIN, un des fondateurs, Claude TRESCARTE et Denis MAZODIER, anciens présidents.

La discussion porta sur la genèse de la fédération, les actions passées, présentes et futures, le changement des idéaux et des raisonnements, la complexification des dossiers au fil du temps, la méthodologie ciblée afin de mieux affronter les intercommunalités – entités territoriales en pleine évolution – et les modes de gouvernance des différentes entités dirigeantes, enfin la Métropole du Grand Paris.



6 - Les 40 ans de la fédération, 45 ans de VJNE, 40 ans de la FAVO - suite...

Les 40 ans de la FAVO - par Lucien CAUVIN -

Très succinctement résumée ci-dessous une présentation sommaire de la Fédération des associations de protection de l'environnement de la haute vallée de l'Orge (FAVO) qui vient de célébrer le 40e anniversaire de sa création.

Sur chaque enquête publique, qui a eu lieu sur son territoire et au-delà, la FAVO intervient pour donner des avis motivés, elle saisit à chaque fois qu'elle le juge opportun les autorités en charge du contrôle de légalité des décisions prises par les collectivités territoriales.

À partir de la veille écologique qu'exercent les associations fédérées, la FAVO soutient les actions que celles-ci engagent. C'est ainsi que la FAVO s'est opposée en liaison avec l'UDADNE (devenue ENE) au projet de création d'une base de loisirs située entre Sainte-Mesme et Dourdan, de bassins de retenue sur le cours de l'Orge ; tous projets qui auraient détruits les zones humides, remarquables réservoirs de biodiversité.

Le site Gerber, à Sermaise, a été le sujet prioritaire auquel elle a consacré ses moyens et actions. Malgré cela, le problème demeure. Les fûts métalliques enterrés sur le site continuent à larguer dans les nappes phréatiques les polluants chimiques qu'ils contiennent.

L'élimination et le traitement des déchets ont été des sujets d'actions pour la FAVO : l'interdiction d'usage des décharges sauvages, l'enfouissement à Boulay-les-Troux (méga décharge tombée dans l'oubli) des déchets ménagers collectés sur son territoire, la création d'une plate-forme de transit de déchets ménagers à Breuillet, etc.

Les pollutions des puits de captage de l'eau distribuée par le réseau public ont été dénoncées. Un de ceux-ci, à Sermaise, distribuait en parfaite connaissance de cause du tétrachlorure de carbone à haute dose. Ces puits ont fini par être fermés, après que les représentants de la FAVO et des associations, qui avaient lancé l'alerte, aient été menacés de poursuites en correctionnel pour dénonciations calomnieuses, affolement des populations, etc.

Les nombreuses infractions en matière d'urbanisme donnent lieu à des procédures amiables, hiérarchiques et/ou contentieuses engagées par la FAVO et ses associations. De même que les pollutions à répétition des eaux de surface dont celles de l'Orge.

La FAVO était agréée depuis 1981. Son agrément lui a été renouvelé en 2012 par arrêté préfectoral.



7 - ENE, le bureau et le conseil d'administration

ENE

52 associations sont adhérentes à ENE et couvrent des territoires élargis à plusieurs communes pour certaines d'entre-elles.

46 communes accueillent leurs sièges sociaux et sont réparties suivant la carte ci-dessous.



Crédits photographiques : ACNAB, JC, BM, JPM, PNCV, CS. Conception, réalisation et mise en page : JPM - © ENE, janvier 2015.

BUREAU

Président : Jean-Pierre MOULIN
Vice-président / Trésorier : Denis MAZODIER
Vice-présidente : Danièle ZANEBONI
Vice-président : Jean-François POITVIN
Secrétaire général : Jean-Marie SIRAMY
Secrétaire générale adjointe : Sylvie MONNIOTTE-MÉRIGOT
Trésorier adjoint : Claude TRESCARTE

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Danielle ALBERT Jean CAILLIEUX Claude CARSAC Dominique DEBOISE Roland DEPARDIEU Emmanuel DÉSERT Catherine GIOBELLINA **Daniel JOUANNES** Marc KORENBAJZER Denis MAZODIER Sylvie MONNIOTTE-MÉRIGOT Jean-Pierre MOULIN Jean-François POITVIN Alain SÉNEE Jean-Marie SIRAMY Harm SMIT Claude TRESCARTE Danièle ZANEBONI

